

MÉMOIRE PRÉSENTÉ À LA COMMISSION SUR LE DÉSÉQUILIBRE FISCAL

Le rapatriement de nos impôts et taxes

Résumé.

La fiscalité de notre gouvernement fédéral canadien est d'une énorme complexité qui se reflète indéniablement dans la fiscalité des provinces. La compétence des provinces selon la Constitution, le partage effectif des champs de taxation au Québec, les différentes sources de revenus tels que les impôts sur le revenu des particuliers, les impôts des sociétés, les taxes et droits sur les biens et services, les taxes sur la masse salariale, les taxes foncières et autres...les multiples facettes de dépenses, les programmes de transferts fédéraux aux provinces, le transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS), la péréquation. constituent la trame de fond du gouvernement du Québec.

Toute cette réalité dans laquelle vit la société québécoise nous amène certes à un déséquilibre fiscal parce que beaucoup de ces clauses sont réglés par négociation et c'est voulu. L'honneur d'avoir le beau jeu dans ces négociations revient toujours au gouvernement fédéral. Il détient le plus gros bout du bâton. Tandis que nous nous battons dans ce déséquilibre fiscal à savoir quel point nous faudrait-il ajuster à notre cause ou quelle loi devrait-on modifier, nous nous embourbons dans des malaises et des contradictions de toutes sortes pour finalement oublier l'essentiel.

Compte tenu des enjeux de ce déséquilibre fiscal, compte tenu des programmes de transfert fédéraux aux provinces, compte tenu de l'occupation effective des champs de taxation au Québec, je conclus dès le début et prends position en faveur du rapatriement complet et intégral des impôts et des taxes du gouvernement fédéral versés par les Québécoises, les Québécois et les sociétés québécoises. Un rapatriement non pas dans le contexte d'un partenariat, non pas dans l'idée d'une fédération ou d'une union quelconque Canada-Québec, mais dans la conception d'un Québec souverain, un Québec indépendant et libre de choisir ses propres associés, un Québec dit **République du Québec**, où toutes les Québécoises et tous les Québécois seront considérés à part entière, égales, sans préjudice et sans racisme.

Marcel Debel
Le 31 août 2001

MÉMOIRE SUR LE DÉSÉQUILIBRE FISCAL

Le rapatriement de nos impôts

Suite...

Les dépenses du gouvernement fédéral se chiffrent à 40 milliards de moins que les dépenses de toutes les provinces réunies, y compris les dépenses de transfert. D'un autre côté, les revenus du gouvernement fédéral s'élèvent à 15 milliards de plus que les revenus de toutes les provinces réunies. Ce qui fait que le gouvernement fédéral est avantagé de 55 milliards comparativement aux provinces. La portion de cet avantage dû et transféré au Québec devrait se traduire *grosso modo* à 14 milliards (soit le quart de ce 55 milliards calculé proportionnellement selon la population Québec VS Canada).

Vue d'une toute autre façon, par les années qui courent, les excédents budgétaires du gouvernement fédéral s'élèvent à plus de 15 milliards \$ par année fiscale. Si ce surplus était réparti aux provinces, le Québec bénéficierait d'un surplus budgétaire additionnel d'environ 3.75 milliards \$. Les surplus fédéraux projetés sont tels que le gouvernement fédéral pourrait rembourser intégralement sa dette d'ici 2020. À compter de l'an 2004, les surplus du gouvernement fédéral seront en croissance rapide. Ils atteindront 126 milliard \$ en l'an 2020. Pendant que le fédéral engrangera de tels surplus très élevés et qu'il affectera ses fonds à la création et au développement de programmes « boutiques », le budget global des provinces et des territoires restera à peine en équilibre.

L'argent que le Québec envoie à Ottawa en impôt et en taxe est nécessaire pour investir dans ses compétences comme la santé, l'éducation et les programmes sociaux. Hélas ! C'est un continuel tiraillement pour recevoir les sommes nécessaires. Le Québec doit se mettre à genou pour obtenir l'argent qui lui appartient et lorsqu'il en reçoit, c'est au compte gouttes.

Dans cet exposé, la différence entre le premier calcul de 14 milliards \$ et le deuxième de 3,75 milliards \$ pourrait représenter en partie la part du Québec du paiement des intérêts sur la dette publique du gouvernement fédéral et éventuellement quelques remboursements de cette dette.

Nous parlons, ici, de milliards \$ qui peuvent être interprétés différemment par des fiscalistes, économistes, politiciens, comptables et autres... Mais dans l'ensemble, on se rend compte que juste du côté fiscal, le Québec sera très avantagé et pourra rembourser à long terme sa dette publique et sa part de la dette publique fédérale justement partagée entre les provinces (ou le reste du Canada).

Ce sont des milliards \$ de plus disponibles dans les coffres du gouvernement du Québec, toutes dépenses absorbées. Nous avons au Québec un gouvernement et une fonction publique compétente et bien structurée pour gérer ces milliards pour le meilleur des services à la population. Nous aurons beaucoup plus d'argent disponible dans le domaine de la santé, de l'éducation et des services sociaux.

Au début du mois d'août, à Victoria, les premiers ministres provinciaux ont demandé 7 milliards \$ de plus par année au gouvernement fédéral pour le financement de la santé. L'année passée, les provinces ont conclu avec Ottawa une entente de cinq ans en vertu de laquelle elles recevront 23.4 milliards \$ supplémentaires du gouvernement fédéral. Ceci représente environ 1.17 milliards \$ supplémentaires pendant 5 ans pour le Québec. Plusieurs croient que c'est un cadeau du gouvernement fédéral au Québec. Ce montant, comme tous les autres d'ailleurs, n'aurait pas dû, prime à bord, prendre la route d'Ottawa.

Les demandes au gouvernement fédéral des ministres des finances des provinces, appuyées par les premiers ministres, telles que l'élimination du plafond de la péréquation, une formule plus équitable de péréquation, la restauration du financement fédéral de 14 à 18% et les transferts de points d'impôt vers les provinces s'enclencheront dans des processus de négociation interminables qui n'aboutiront, pour le Québec, qu'à des pertes de temps, d'argent et d'énergie. Tout comme les autres négociations et discussions avec le gouvernement fédéral comme par exemple concernant la constitution, la langue, les ressources naturelles, l'éducation, etc.

Une fois le rapatriement de notre fiscalité, le Québec n'aura pas ces dépenses extravagantes que j'appelle la dilapidation des fonds publics du gouvernement du Canada telle que les budgets astronomiques des festivités du 1^{er} juillet, les achats exagérés des drapeaux rouges, les promotions et les publicités et la propagande éhontée du fédéralisme canadien, les subventions exagérées aux organismes et sociétés souvent à tendance anti-québécoise (ces entités ne s'affichent pas comme tel, mais l'évidence est là), les folles dépenses de la Commission du bilinguisme, une armée qui sert à de parure excepté pour exercer la répression au Québec quand cela fait son affaire. etc. Ah! Certes, il y a toujours les troupes de l'Ouest qui sont venues au Québec dans le triangle noir de la tempête du verglas de janvier 1998. D'abord l'armée aurait dû déléguer cette tâche au 22^e régiment. Les soldats du 22^e sont originaires du Québec et parlent le français. Les troupes de l'Ouest ne parlaient aucunement français et ils ont envahi les clubs de danseuses nues de la région. Voilà notre beau fédéralisme canadien !

Dans le contexte actuel, on ne peut parler de notre fiscalité sans parler du fédéralisme canadien. Ces deux mots fiscalité et fédéralisme, sont interreliés et ne

peuvent se dissocier. Les militaires sont payés par les fonds publics fédéraux provenant en partie du Québec, le premier ministre du Canada qui dénonce injustement le Québec est payé par les fonds publics fédéraux provenant en partie du Québec, toute cette belle race de sénateurs à Ottawa sont payés par les fonds publics fédéraux provenant en partie du Québec, etc.

J'insiste sur cette façon de voir les choses parce qu'il existe dans le commun des mortels des gens ignorants de ces faits, indifférents ou innocents. Ils le savent mais se ferment les yeux. De plus, la plupart de ces gens aiment se plaindre. Ils se foutent de l'impôt qu'on envoie au gouvernement fédéral à Ottawa, par contre, ils en demandent toujours plus du gouvernement du Québec. S'ils en veulent plus du gouvernement du Québec, la solution est très simple. Ce sont-ils déjà interrogés à savoir que le Québec s'enrichirait à ne plus envoyer d'impôt au gouvernement fédéral ?

Le gouvernement fédéral se sert de notre argent, provenant en partie du Québec, pour détruire notre nationalisme québécois, pour nous assimiler en douce, pour nous représenter dans différents autres pays et nous représenter également dans les sommets tels que G8, ZLÉA, OMC, et tous les autres grands sommets à caractère "mondialisation". Dans tous ces sommets, la conception et la vision du gouvernement du Canada sont loin de représenter celle du Québec, au contraire, il la nie.

Souvent, sur cette planète, dans notre monde moderne, comme dans les forêts les arbres se perpétuent naturellement à l'aide de l'humus, une nouvelle société se nourrit de la mort d'une autre. Je suis l'auteur du livre *Journal intime d'un chasseur de tendresse* dans lequel j'apporte à la tendresse différentes facettes et je considère que le rapatriement de nos impôts et taxes au Québec sera pour moi et collectivement la plus belle tendresse que nous puissions donner à notre cher pays, la **République du Québec**.

Marcel Debel
Le 31 août 2001